

Mot de l'exécutif

Conseil fédéral

5, 6 et 7 décembre 2012

Monsieur le président de la CSN

Monsieur le secrétaire général du Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches

Chères et chers délégués,

Beaucoup de choses ont évolué depuis la dernière fois que l'on s'est vu.

Souvenons-nous du Conseil fédéral spécial du 7 août dernier : la négociation sur la reprise des cours dans les cégeps où il y avait eu de longues grèves étudiantes s'était terminée la veille, et les cours devaient reprendre à peine quelques jours plus tard. Nous étions en plein cœur d'une campagne électorale estivale dont on ne pouvait prévoir les résultats, on ne connaissait pas les intentions des diverses associations étudiantes quant à la poursuite de la grève, et surtout, nous nous apprêtions à discuter de notre comportement à la rentrée dans ce contexte incertain. Nous proposons de ne pas franchir les éventuels piquets de grève de nos étudiants, de ne pas enseigner dans un climat qui n'y serait pas propice et de procéder par un vote en assemblée générale en vue d'un arrêt de travail potentiel, afin de pouvoir se conformer aux règles d'accès au Fonds de défense professionnelle de la CSN. Disons que cela faisait beaucoup.

Vous étiez nombreux à cette instance estivale, probablement unique dans l'histoire de la fédération. Les débats ont été intenses, mais nous en sommes tous sortis plus solidaires avec une démarche claire pour la rentrée, et un appui significatif de la CSN qui nous permettait de respecter nos convictions. Ainsi, les enseignantes, les enseignants et les comités exécutifs, où qu'ils soient, n'avaient plus à craindre les fortes amendes prévues à l'ignoble loi spéciale, et se savaient protégés en cas de difficulté, même si tous appréhendaient la reprise éventuelle des violences du printemps précédent à l'endroit des étudiantes et des étudiants. Le lendemain, le regroupement cégep adoptait l'entente intervenue avec le Comité patronal de négociation des collèges pour des ressources additionnelles à l'enseignement, afin d'offrir un encadrement soutenu aux étudiantes et aux étudiants et de donner un peu de répit à celles et ceux qui devraient prendre les bouchées doubles pour les semaines et les mois à venir.

Et puis, dans les cégeps, les associations étudiantes ont décidé de surseoir à la grève pendant la campagne électorale. Ainsi, à part quelques reports de rentrée

Mot de l'exécutif

pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de se prononcer sur la poursuite de leur grève, la rentrée collégiale s'est faite sans trop de heurts.

La situation s'est présentée d'une autre manière dans les universités. À Montréal, les étudiants de certaines facultés ou de certains départements de l'Université de Montréal et de l'UQAM ont décidé de poursuivre la grève. On peut dire que cela a alors été le branle-bas de combat! Il a fallu sortir les listes de tous les cours des départements où les associations étudiantes poursuivaient la grève. Il fallait ensuite identifier les cours donnés par nos membres, c'est-à-dire les chargées et chargés de cours. Puis il fallait établir un horaire pour faire en sorte qu'à chaque début de cours il y ait un représentant officiel de la FNEEQ ou de la CSN afin d'évaluer, à chaque fois, avec la personne chargée de cours, si les conditions normales d'enseignement étaient réunies, et d'accompagner ces personnes en cas de situation difficile. Et des situations difficiles, il y en a eu ! Comme à l'Université de Montréal, où un nombre impressionnant de policiers ont arpenté les couloirs, comme lorsque des commandos d'étudiants intervenaient dans les classes alors que les cours étaient déjà commencés. Ce furent deux semaines intenses, où la collaboration et la communication entre les syndicats locaux, la fédération et la CSN ont permis d'accompagner, de soutenir des membres dans des moments intenses, parfois chargés d'émotions. Surtout, notre intervention a permis d'apporter aux syndicats un soutien tel, que dans tout ce brouhaha, ils n'ont jamais eu à vivre l'angoisse de faire les frais d'une loi spéciale particulièrement perverse. Grâce notamment à l'appui de la CSN, nos membres n'ont pas eu à être instrumentalisés pour mettre fin à la grève étudiante. C'est là tout un accomplissement, et nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont rendu cela possible, des militantes et des militants dans les syndicats locaux et jusqu'à la CSN qui a su faire preuve de flexibilité pour nous soutenir dans ces moments difficiles et importants.

Il est aussi très important de noter que ni au printemps, ni à l'automne, l'intervention des policiers n'a permis la reprise normale des cours. Jamais on n'a pu, par un coup de force, imposer une relation pédagogique. C'est une leçon à retenir pour tous les gouvernements, toutes les directions d'établissements et tous les demandeurs d'injonctions.

Mot de l'exécutif

D'autres changements importants sont également survenus au sein de la CSN depuis la dernière fois que nous nous sommes vus. Nous avons maintenant, en la personne de Jacques Létourneau, un nouveau président de la confédération. Outre une expérience politique riche, comme militant étudiant, comme secrétaire général du Conseil central du Montréal métropolitain, comme adjoint au comité exécutif et enfin comme vice-président de la CSN, Jacques a su montrer son leadership en faisant en sorte que la CSN demeure, malgré des instants pénibles, une organisation forte et unie lors des moments difficiles. C'est pourquoi les autres membres du comité exécutif de la CSN lui ont unanimement donné leur appui. Cette élection a laissé vacant le poste à la première vice-présidence, et c'est Francine Lévesque, présidente et militante de longue date de la FSSS qui a été élue, apportant ainsi sa grande connaissance de la négociation du secteur public et une plus grande représentation des femmes au sein du comité exécutif de la CSN.

Le comité exécutif de la FNEEQ tient à féliciter Jacques et Francine, et à leur signifier son appui dans les nouvelles tâches qui les attendent.

Les élections

D'autres événements importants ont aussi eu lieu cet automne. En effet, les élections et la soirée électorale ont été riches en émotions. D'un Québec politiquement divisé, un gouvernement péquiste minoritaire a été élu. Pour la première fois dans notre histoire, une femme est devenue première ministre, et ce, plus de 70 ans après que les femmes aient obtenu le droit de vote. Son entrée en scène s'est cependant faite sous le signe du drame alors qu'on essayait d'attenter à ses jours. On se souviendra tous de ces images où l'on voit des gardes du corps littéralement la porter hors de scène, et nous n'oublierons pas non plus que cet épisode malheureux a eu pour conséquence la mort de Denis Blanchette, un technicien de scène.

Je crois que peu d'entre nous auraient pu prévoir que le Parti libéral du Québec serait à cinq circonscriptions de former le gouvernement. Malgré l'usure de 9 ans de pouvoir, malgré le parfum de corruption et de scandales qui s'attachent à lui, force est de constater que ce parti est loin d'être moribond, et qu'il peut

Mot de l'exécutif

s'appuyer sur une base militante, ou une machine importante qu'il ne faudra pas sous-estimer lors des prochaines élections. Nous avons quand même eu droit à la démission de son chef, Jean Charest. Ce n'est pas un personnage qui a été particulièrement apprécié dans nos rangs. On peut dire que ce départ a été un réel soulagement particulièrement en raison de ses derniers mois au pouvoir : avec son refus arrogant de rencontrer ne serait-ce qu'une fois les associations étudiantes en grève, lui le responsable de la jeunesse, avec son désir de polariser la population en mettant nez à nez « la majorité silencieuse », et « la rue », « la violence et l'intimidation » disait-il, avec son refus d'appeler une grève une grève, et surtout, surtout, avec l'adoption de la Loi 12.

Pour la CAQ, qui se voyait presque au pouvoir, les 27 % du suffrage obtenu ne lui laissent qu'une modeste députation (cadeau de notre mode de scrutin), ainsi que des coffres vides. Mais ses idées ne sont pas mortes pour autant, et notre stratégie en vue de la prochaine campagne électorale devra en tenir compte. Car si on additionne les votes obtenus par le Parti libéral et par la CAQ, il est évident, pour ceux qui croient en des idéaux progressistes, que notre travail de conviction est loin d'être terminé.

J'ai gardé le meilleur pour la fin, avec Québec solidaire qui a vu doubler sa députation, et qui a su porter un véritable message d'espoir. La performance de madame David au débat des chefs a été perçue comme étant la preuve que l'on peut faire de la politique autrement.

Les premières semaines du gouvernement péquiste se lisent presque comme un feuilleton plein de rebondissements. Quelques bons coups, annoncés dès les débuts du mandat : la fermeture de Gentilly II, l'abrogation des dispositions répressives de la Loi 12, l'abolition de la hausse des droits de scolarité et le maintien des mesures d'aide aux étudiants, l'organisation d'un Sommet sur l'enseignement supérieur. Puis il y a eu la valse-hésitation sur la taxe santé, pourtant un engagement électoral important, puis les allers-retours sur la hausse de l'imposition des gains en capital, et l'impôt rétroactif. Tout ça nous laissant la désagréable impression que le gouvernement n'avancait que pour mieux reculer. Et que dire du budget du 20 novembre? Les mesures d'austérité se poursuivent, ce qui fait que les diverses chambres de commerce et les André Pratte de ce monde y ont trouvé plus de qualités que les centrales syndicales. Pour un parti

Mot de l'exécutif

qui se dit de centre gauche, ce n'est pas fort ! Bien sûr, ce gouvernement minoritaire a peu de marge de manœuvre. Bien sûr, il faut rester stratégique dans nos réactions, en se rappelant que deux autres partis politiques attendent de se refaire des forces pour mieux attaquer en cas d'élections hâtives. Mais il ne faut surtout pas être complaisants envers ce gouvernement, ni délaissé nos revendications.

Les orientations de ce gouvernement sont moins éloignées des nôtres, toutefois il faut rester vigilant. Nous tenterons de profiter de cet espace d'incertitude politique pour défendre le plus possible nos valeurs et tenter de régler des dossiers pour lesquels nous pourrions avoir plus d'écoute. Ce contexte peut également être propice pour maintenir et poursuivre nos réflexions sur la grève sociale.

Grève sociale

Notre dernier conseil fédéral a justement été l'occasion d'adopter une résolution sur la grève sociale. En lien avec celle adoptée par le congrès de la CSN, en mai 2011, la résolution adoptée par nos délégués vise à mener une réflexion et une consultation sur les conditions à réunir pour envisager et éventuellement déclencher une grève sociale.

Bien que la CSN ait choisi de mettre en veilleuse, pour l'instant, l'idée d'une grève sociale, en choisissant de mettre plutôt l'accent sur une vaste campagne d'éducation politique, le comité exécutif croit qu'il faut mettre en branle cette opération maintenant à cause du contexte politique fragile, dont nous avons parlé au début de la présentation. Il faut faire le bilan de notre position pendant le printemps érable et sur la construction de notre rapport de force.

Pour nous, l'essentiel est maintenant de débattre de ce sujet avec le plus de membres possibles. Ces derniers mois, beaucoup a été dit sur cette action d'envergure qu'est une grève sociale. Certains ont été déçus, ou même fâchés de voir que les syndicats n'ont pas mis de l'avant ce type d'action dans le contexte de forte mobilisation sociale que nous avons connu le printemps dernier. D'autres disaient que cela aurait été illusoire, et qu'un vote de grève perdu

Mot de l'exécutif

n'aurait certainement pas augmenté notre rapport de force ou celui des associations étudiantes. Il faut comprendre qu'à la CSN, une grève exige au préalable un large processus de consultation démocratique et ne saurait être enclenchée sur des simples mots d'ordre de la direction syndicale.

En ce moment, pour nous, il ne s'agit pas tant de procéder à un appel général à la grève sociale, mais bien d'entamer une discussion souple et large, pour qu'on puisse, ensemble faire le point sur ce sujet; faire le point sur le climat social, actuel et celui des derniers mois et la lecture que nous en faisons; faire le point sur l'engagement social et politique (dans un sens non partisan) des syndicats, de notre fédération et de notre centrale; faire le point sur notre capacité de mobilisation, sur l'exercice d'un rapport de force.

Cela nous permettra de prendre le pouls de nos membres à tous ces égards, mais aussi de préparer le terrain si l'évolution politique du Québec faisait en sorte qu'une large mobilisation sociale devienne possible. C'est pourquoi nous vous proposons une démarche souple de consultation, et que nous invitons les syndicats à utiliser les outils que nous produirons pour trouver une formule permettant de tenir parmi leurs membres ces débats importants. Nous y voyons, également, un moment privilégié pour animer la vie syndicale. Ainsi, aujourd'hui, nous ne souhaitons pas tant discuter de l'utilité ou non, de l'opportunité ou non de voter une grève sociale, mais plutôt sur celles de parler de notre rapport de force, de notre capacité à influencer les décisions pour une plus grande justice sociale, et sur la manière de consulter les membres des syndicats à ce sujet.

Sommet sur l'enseignement supérieur

Nous l'avons déjà dit, très peu de temps après sa nomination, le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, annonçait que son gouvernement tiendrait son engagement de mettre en place un sommet. La FNEEQ et la CSN réclamaient depuis longtemps des états généraux sur l'université. Le gouvernement a préféré la formule plus réduite d'un sommet, sur l'enseignement supérieur, donc sur les ordres collégial et universitaire. C'est une formule qui englobe tout un processus devant s'échelonner sur plusieurs mois qui nous est proposée.

Mot de l'exécutif

Ainsi, il a été prévu 4 rencontres thématiques dans 4 villes différentes, de la fin novembre à la fin janvier, dont la première a eu lieu à Québec la semaine dernière. Puis, 4 forums citoyens dans 4 autres villes, dont un en anglais à Montréal, une université d'hiver pour les jeunes, et finalement le sommet comme tel vers la mi-février. Le sommet est également présent sur le Web et dans les médias sociaux.

L'ensemble de ces activités sera pour nous l'occasion de continuer notre lutte contre la marchandisation et une vision utilitariste de l'éducation, et c'est ce qui guidera toutes nos interventions. Ces interventions se feront sur notre propre base, mais aussi en concertation avec la CSN et les autres fédérations de la CSN présentes en éducation. Toutes les positions et interventions de la confédération sont convenues entre nous, et nous nous devons de souligner cette volonté commune de travailler en synergie. De cette manière, nous multiplions notre visibilité et notre influence, œuvrant sur deux tableaux, celui de notre confédération, dont l'influence politique au Québec est indéniable, mais aussi comme fédération dont l'expertise et la représentativité en enseignement supérieur est reconnue.

Pour la FNEEQ, deux principaux objectifs guideront nos actions lors de tous ces événements :

Des messages importants sont à livrer : les chargées et chargés de cours des universités sont des professionnels de l'enseignement universitaire et leur rôle inestimable au sein de l'université doit être pleinement reconnu. Leur travail, en complémentarité de celui des professeurs, contribue à la qualité de l'enseignement. Bien que pour le collégial la qualité de la formation préuniversitaire et technique soit avérée, des pistes d'amélioration seront mises de l'avant. En ce qui concerne l'accessibilité, nous comptons alerter le gouvernement sur les difficultés que posent les baisses démographiques, dénoncer, une fois de plus, le retard important du Québec en formation continue, plus particulièrement au collégial, et enfin, valoriser les activités de recherche des chargés de cours des universités ainsi que des enseignantes et des enseignants du réseau collégial.

Mot de l'exécutif

Nous souhaitons donc, par notre participation au sommet, influencer les débats, et les décisions, en portant les positions de nos membres, et ainsi être visible, à la fois pour le public que pour nos membres. C'est pourquoi ce point occupera une place centrale dans le présent conseil. Nous serons donc présents à chacune des rencontres thématiques, comme fédération, mais aussi au sein de la délégation de la CSN. Nous profiterons pleinement des tribunes électroniques du sommet pour diffuser nos positions, que ce soit celles spécialement élaborées et mises en forme pour le sommet, ou celles de nos publications passées, toujours d'actualité, comme nos mémoires, nos articles et les diverses contributions du comité école et société. Nous rappellerons enfin, lorsque cela sera approprié, les travaux de nos amis et alliés, comme l'Internationale de l'éducation, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (l'IRIS), l'Institut de recherche en économie contemporaine (l'IREC), et autres, en les plaçant sur les plateformes du sommet et de la FNEEQ. Cette stratégie a d'ailleurs porté ses fruits. À la date limite du dépôt de documents officiellement retenus au sommet, le lundi 26 novembre à midi, la FNEEQ, des syndicats affiliés, surtout des chargées et chargés de cours, et des membres individuels ont inondé la page Facebook du sommet. Beaucoup de leurs documents et commentaires ont été rapportés par Léo Bureau-Blouin lors de son résumé des interventions des internautes à l'ouverture de la journée de consultation, le 30 novembre.

Quant aux activités publiques, forums citoyens et Université d'hiver, nous verrons, maintenant que nous en connaissons un peu plus (voir le Bloc-Notes envoyé cette semaine), comment y participer nous-mêmes et comment appuyer nos syndicats et leurs membres qui voudraient éventuellement être de la partie. On voit bien que les prochains mois seront riches en activités de toutes sortes, et que cela mobilisera une bonne partie du travail de la fédération. D'ailleurs, comment peut-il en être autrement alors que nous sommes l'organisation syndicale la plus largement représentative des enseignantes et des enseignants œuvrant en enseignement supérieur, que ce soit au niveau collégial, public et privé, ou au niveau universitaire?

Outre ces objectifs centraux, et sans entrer dans les détails, la FNEEQ reprendra ses positions historiques sur l'accessibilité aux études supérieures, une accessibilité pour les moins nantis, pour les régions hors des grands centres, pour celles et ceux qui étudient à temps partiel, pour les adultes, pour les femmes,

Mot de l'exécutif

pour celles et ceux dont ils seront la première génération à le faire. Toutes ces raisons expliquent notre position sur la nécessité de la gratuité scolaire de la petite enfance, jusqu'aux études supérieures.

Jusqu'à maintenant, nos travaux se sont appuyés sur notre patrimoine de positions ainsi que sur la plateforme CSN en éducation. Celle-ci est récente (mars 2012), et a fait l'objet d'une large consultation où la FNEEQ et ses syndicats affiliés ont joué un rôle important.

Le présent conseil sera également l'occasion pour nos délégués de contribuer à l'enrichissement des interventions de la fédération. Nous avons privilégié la formule des ateliers afin d'offrir une prise de parole la plus large possible et par le plus grand nombre de personnes possible. Vous pourrez ainsi orienter nos positions, les prioriser, apporter de nouveaux arguments, pour ainsi nourrir nos interventions futures. Nous aborderons chacun des thèmes proposés par le gouvernement, mais nous voulons aussi discuter du déploiement de la FNEEQ et de ses syndicats tout au long de cette consultation. Cela semble encore plus urgent après les premières journées de consultation des 29 et 30 novembre. En effet, ce qui a été rapporté dans certains médias est qu'il s'était « dessiné un fragile consensus sur la création d'un organisme externe chargé de veiller sur la qualité de l'enseignement ». Alors que dans les faits, l'ASSÉ, la Taceq, la TPU, la FNEEQ et la CSN se sont plutôt positionnés contre ce projet qui, malgré certaines bonnes intentions, pourrait dériver vers des mécanismes d'assurance qualité. Nous devons donc être très vigilants.

Des nouvelles de nos syndicats

L'année du regroupement privé a commencé de manière particulièrement sombre et brutale par l'annonce de la fermeture de l'École primaire des Arbrisseaux, une petite école primaire et pensionnat situés à Compton dans les Cantons de l'Est. Cette annonce, faite à peine une semaine avant le début des classes, a entraîné non seulement la mise à pied des 23 employés de l'établissement, mais elle a directement touché les familles de 120 élèves et ébranlé toute une communauté qui accueillait depuis plus de 25 ans cette école. La situation est d'autant plus désolante que les employés avaient consenti,

Mot de l'exécutif

depuis plusieurs années, à des réductions de salaire de l'ordre de 30 % pour assurer la survie de leur établissement. Cet événement est, pour le regroupement, un rappel de la fragilité financière de bon nombre de nos institutions, il met en aussi lumière l'importance du rôle des syndicats en termes de vigilance et d'action.

Par ailleurs, le regroupement est heureux d'accueillir deux nouveaux membres dans ses rangs. Il s'agit, tout d'abord, du Syndicat des enseignantes et enseignants de la communauté innue de Pessamit, le premier syndicat en territoire innu à s'affilier à la FNEEQ, ainsi que le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Laurier à Montréal. Le syndicat de Pessamit, accrédité par le Conseil canadien des relations industrielles en août dernier, regroupe une cinquantaine de membres qui enseignent dans les écoles primaire et secondaire de la réserve, situées sur la Côte-Nord près de Baie-Comeau. La négociation de leur première convention collective sera entreprise sous peu avec le Conseil de bande. Dans le second cas, le service de la syndicalisation de la CSN a déposé, il y a quelques semaines, une demande d'accréditation syndicale pour la dizaine d'enseignantes et d'enseignants du Collège Laurier, que certains connaissent peut-être mieux sous son ancien nom le Collège Rachel. Nous sommes présentement en attente de la reconnaissance officielle de la Commission des relations du travail.

Par ailleurs, au cours des dernières semaines, la coordination du regroupement a rencontré ses vis-à-vis des associations patronales du secondaire et du collégial privé, à savoir la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP) et l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ). La FNEEQ a su créer avec ces associations un espace de collaboration et de discussion qui touche notamment les droits parentaux, l'évaluation de la scolarité ainsi que le dossier des élèves à besoins particuliers (EHDAA). Ce travail place véritablement la fédération comme interlocuteur privilégié auprès de ces associations, ce qui nourrit la crédibilité et du regroupement privé, et de la FNEEQ.

Finalement, on ne peut passer sous silence les déclarations fracassantes, en octobre dernier, de la ministre Malavoy au sujet du lien à établir entre le financement des écoles privées et la sélection des élèves. La FNEEQ et la CSN ont réagi à cette annonce en invitant la ministre à considérer le fait que la

Mot de l'exécutif

ségrégation scolaire affectait également le réseau public et en faisant valoir que les élèves à besoins particuliers étaient aussi présents dans les collèges privés. Nous avons rappelé nos positions sur la gratuité de l'éducation pour toutes et tous, du préscolaire à l'université, et l'intégration éventuelle des établissements privés au système public avec leurs personnels dans le respect des droits de ces derniers. On peut ajouter que si une réforme du système d'éducation est souhaitable pour atteindre ces objectifs, il faut considérer d'ici là qu'il faut maintenir les subventions à leur niveau actuel pour protéger les conditions de travail de celles et ceux qui enseignent dans ces collèges.

Pour les universités, les négociations coordonnées se poursuivent, notamment à Chicoutimi où le processus est bien entamé, ainsi qu'à la TELUQ et en Abitibi où on vient de déposer le cahier de demandes. En parallèle, il y a des travaux en cours sur le régime de retraite des chargées et chargés de cours du réseau de l'Université du Québec. Mais, je m'attarderai aux deux endroits où les négociations sont les plus ardues, soit à l'Université McGill et à l'Université Laval.

À l'Université McGill, un employeur qui n'a jamais été reconnu pour son ouverture aux syndicats, la direction fait traîner l'arbitrage d'une première convention collective pour les surveillants d'examens, en prenant des mesures dilatoires. La négociation des chargées et chargés de cours, pour eux aussi celle de leur première convention collective, est également difficile, et l'Université est loin de faire preuve de diligence pour permettre à ces enseignants d'enfin bénéficier de meilleures conditions de travail. Et comme toujours lors d'une première négociation, les membres sont très inquiets. Certains chargés de cours, dont des militants syndicaux, se font offrir moins de charges de cours qu'à l'habitude.

S'ajoute à cela un dossier fort préoccupant. L'université a mis en place, en février dernier, un protocole qui s'appelle « University's Provisional Protocol Regarding Demonstrations, Protests and Occupations on McGill University Campuses ». Ce protocole a été créé pour « encadrer » les manifs du printemps. Depuis, plutôt que de l'abolir, l'administration l'incorpore dans un guide de conduite qui deviendrait permanent. Ce document, qui contrevient à la Charte des droits et libertés, notamment parce qu'il enfreint la liberté de toute citoyenne et de tout citoyen de manifester pacifiquement, a été vivement dénoncé par les syndicats

Mot de l'exécutif

de l'Université McGill, y compris AGSEM, dont le leadership à ce sujet est reconnu. Nous craignons que ce protocole vienne criminaliser des actions de mobilisations des syndicats. Il faut le combattre ardemment, et empêcher que l'idée se propage éventuellement dans d'autres établissements d'enseignement.

À l'Université Laval, les négociations traînent en longueur. Mais s'il n'y avait que ça ! Non contente d'avoir proposé une réécriture complète de la convention collective, exercice auquel s'est prêté de bonne foi le syndicat et qui dure depuis près de deux ans, la direction remet en question un élément fondamental de la convention collective à savoir qu'un cours de 45 heures vaut trois crédits et un point d'ancienneté, ce qui constitue une norme reconnue dans les universités. Non seulement ce charmant employeur arrive-t-il avec une demande substantielle en plein cœur de la négociation, mais ce faisant, il cherche à déconstruire la convention collective en multipliant les formes de cours et la reconnaissance du travail qu'ils comportent. Par exemple, avec des arguments tels que « il me semble que donner un cours de peinture pendant 45 heures, ce n'est pas tout à fait la même chose que donner un cours de science », ce n'est rien de moins que la valeur du travail des chargées et chargés de cours qu'il attaque. Cette vision ouvre également la voie à une fragmentation de la tâche d'enseignement, ce qui est fort inquiétant. Le syndicat entend bien répondre par la bouche de sa mobilisation. Nous leur signifions tout l'appui de la fédération.

Depuis l'annonce des thématiques du sommet sur l'enseignement supérieur, le regroupement université s'est aussi attardé à peaufiner ses positions, particulièrement sur la contribution des chargées et chargés de cours à la qualité de l'enseignement universitaire, et ce, dans le but d'alimenter les prises de position de la FNEEQ et de la CSN. Ses membres ont été très actifs sur le site du sommet, où ils ont notamment déposé une *Déclaration commune*, qui a été signée par tous les syndicats. La semaine dernière, les réflexions du regroupement ont porté sur le deuxième thème du sommet, soit l'accessibilité.

Comme chaque année depuis 2000, on a souligné le 22 novembre dernier la Journée nationale des chargées et chargés de cours. Ce fut l'occasion de mettre en ligne deux nouvelles vidéos de témoignage de ces enseignants, sur le site chargésdecours.com et la page Facebook *Les chargés de cours dans nos universités québécoises*. Cette campagne évolutive vise à faire reconnaître

Mot de l'exécutif

l'expertise des professionnels que sont les chargés de cours, ce qui est particulièrement important en cette année de sommet sur l'enseignement supérieur. Nous vous invitons à visiter ces sites interactifs, auxquels tous les chargés de cours sont conviés à contribuer. N'hésitez pas à vous y faire connaître et à inviter vos collègues à s'y afficher.

Pour le regroupement cégep, de plus en plus de travaux se font dans le contexte de la prochaine négociation des secteurs public et parapublic. En sont témoins l'intensification des travaux des divers comités de convention collective, ces travaux ayant été ralentis par la grève étudiante. L'objectif est de réaliser tous les mandats avant d'entreprendre les consultations sur le prochain cahier de demandes. Dans ce même contexte pré-négo, le regroupement mène des travaux et des débats sur des sujets émanant du bilan de la dernière négociation, dont celui sur les marges de manœuvre des comités de négociation et de stratégie, sur le ralliement et la dissidence, sur la divulgation des résultats de vote de grève, etc. Le comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) de la CSN devrait tenir deux journées de réflexion, en janvier, en préparation de la prochaine négociation. À cet égard, plusieurs orientations du bilan nous permettront d'intervenir clairement sur différents aspects de la table centrale et du Front commun.

Le regroupement travaille aussi depuis plusieurs mois à l'organisation d'un colloque sur les cégeps en région. À l'initiative de la FNEEQ, ce projet est aussi porté par la Fédération des cégeps et la FEC (CSQ) y participe. Le colloque est prévu pour le printemps prochain, après le Sommet sur l'enseignement supérieur. Des hypothèses de solutions structurantes pour la vitalité des cégeps aux prises avec d'importantes baisses démographiques seront proposées. Est-il nécessaire de rappeler que la présence des cégeps sur l'ensemble du territoire est cruciale pour l'accessibilité aux études supérieures partout au Québec, mais aussi que ces derniers sont des pôles culturels, sportifs, économiques, scientifiques importants de leur région respective?

Un autre dossier fort important est celui de l'intégrité des programmes d'études techniques. Sous prétexte de l'évolution des connaissances et des technologies, plusieurs compétences du collégial sont transférées à l'ordre universitaire,

Mot de l'exécutif

cherchez l'erreur. La valeur du diplôme d'études collégiales est ainsi remise en question dans quelques disciplines.

On pense en premier lieu au DEC en Soins infirmiers et aux pressions effectuées par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec auprès du gouvernement du Québec « afin que le droit de pratique soit obtenu à la fin de la formation universitaire ». Que certains ordres professionnels ou associations viennent ainsi remettre en question la pertinence de la formation technique, voire du réseau collégial, devrait donc inquiéter toute personne soucieuse de la pérennité de cette institution originale que constituent les cégeps, surtout que la démonstration des meilleurs services à la population n'a jamais été faite! Cette bataille pour défendre l'intégrité de la formation collégiale se poursuivra et s'intensifiera probablement dans les prochains mois.

Enfin, le dossier de la relativité salariale est aussi actif, rappelons brièvement que les enseignantes et les enseignants du collégial forment la plus grosse catégorie d'emploi mixte. La CSN, au sein de l'Intersyndicale, a entrepris des travaux avec le Conseil du trésor en vue d'une évaluation de toutes les catégories d'emploi mixte, évaluation qui devrait se terminer en 2013. C'est un dossier très important pour la fédération, qui souhaite depuis longtemps que la spécificité du travail des enseignantes et des enseignants de cégep soit pleinement reconnue comme relevant de l'enseignement supérieur, et que cela se reflète dans la structure salariale. Nous y travaillons depuis des années, il est grand temps que cela se concrétise.

Bien que nous aimions toutes et tous notre profession d'enseignant, nous sommes sûrs qu'une fois le moment de la retraite venu, ce repos bien mérité sera le bienvenu surtout s'il ne se vit pas dans la pauvreté. Sauf que, partout en Occident, les régimes de retraite sont mis à mal. Les états et les entreprises cherchent de plus en plus à se défilier devant leurs responsabilités à cet égard et proposent une foule de mesures dont nous faisons les frais : report de l'âge de la retraite, diminution des bénéfices des régimes, transformations de ces derniers pour les rendre de moins en moins intéressants pour les travailleuses et les travailleurs. Les syndiqués, qui ont encore l'avantage d'avoir des régimes de retraite, sont de plus en plus victimes d'attaques de médias populaires et doivent constamment se défendre contre ses attaques pour préserver leur droit à un

Mot de l'exécutif

revenu décent à la retraite. C'est pourquoi nous avons invité au présent conseil madame Nathalie Joncas, actuaire à la CSN. Nous lui avons demandé de faire une présentation des diverses protections sociales à la retraite ainsi que des différents régimes existants, dont le RREGOP, afin d'approfondir nos connaissances à ce sujet et ainsi mieux réagir aux attaques.

L'engagement social de la FNEEQ se poursuit aussi dans plusieurs dossiers, et cette réunion du conseil fédéral en est le parfait exemple. Le volet international sera bien couvert, avec le rapport de nos activités en lien avec l'Internationale de l'éducation, et la COCAL. Mais ce volet sera surtout mis en valeur par la conférence d'un de nos invités, monsieur Fadi Hammoud, sur la situation dans le monde arabe à la suite des mouvements populaires de divers pays qu'on a justement appelé printemps arabe. Nous discuterons également de notre participation au Forum social mondial à Tunis en mars 2013. Nous souhaitons mettre en place une formule qui permettra une implication non seulement de la fédération, mais aussi celle de ses syndicats affiliés afin d'élargir notre contribution à cet important forum. La conférence de monsieur Louis Favreau, quant à elle, par sa remise en question de notre mode de développement, permettra de mieux situer les enjeux environnementaux dans une perspective plus vaste de changement social. La condition féminine ne sera pas en reste avec la présentation d'une vaste opération de consultation dans les syndicats sur la militance des femmes, et demain matin, 6 décembre, avec la commémoration de la tuerie de Polytechnique, un rappel de la violence faite contre les femmes et la nécessité du contrôle des armes à feu.

Comme vous le voyez, c'est un conseil fédéral riche en contenu qui nous attend. Je vous souhaite donc des débats enrichissants pour que soit bien vivante la démocratie syndicale.

Vive la FNEEQ !

Vive le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches

Vive la CSN !

Solidarité.